

République française

Département du Pas-de-Calais

COMMUNE D'EQUIRRE

Séance du 04 mars 2021

Membres en exercice :
7

Date de la convocation: 22/02/2021

L'an deux mille vingt-et-un et le quatre mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Marcel PRIN

Présents : 7

Présents : Pierre DEVAUX, Martine BOUTIN, Eric LORIMIER, Marcel PRIN, Régine PRIN, Damien TROPEE, Françoise VALOUR

Votants: 7

Pour: 4

Représentés:

Contre: 3

Excusés:

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Françoise VALOUR

Objet: Délibération - avis parc éolien - 2021_004

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la société S.C.S ENERTRAG TERNOIS LISBOURG a déposé une demande en Préfecture et est soumis à consultation pour avis.

C'est un projet d'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de LISBOURG.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu l'exposé de son président,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales

Après en avoir délibéré et avec 3 voix contre et 4 voix pour.

DECIDE

De donner un avis favorable avec réserve au projet de parc éolien de la société- S.C.S ENERTRAG TERNOIS LISBOURG.

Le Maire

